

## Communiqué de Presse

Paris, 13/03/2024

### "Portrait(s) des Territoires d'industrie au lancement du Temps II" : une nouvelle génération de territoires au cœur de la réindustrialisation française

Avec le lancement du temps II du programme "Territoires d'industrie" en novembre 2023, la France entame un nouveau chapitre de sa politique de réindustrialisation. Ce programme, initié en 2018, porté conjointement par la Direction Générale des Entreprises (DGE) et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), se renforce pour proposer aux territoires labélisés de nouveaux dispositifs permettant l'accélération de leur développement industriel.

Dans ce cadre, Territoires d'industrie propose la publication de "*Portrait(s) des Territoires d'industrie au lancement du Temps II*", une analyse visant à mieux appréhender la nouvelle génération de ces territoires industriels et leurs enjeux.

Cette publication s'intéresse à l'emplacement de ces **183 Territoires d'industrie**, qui couvrent l'ensemble de la France, dans des zones aussi bien urbaines que rurales, montrant ainsi l'étendue du programme. Ces portraits passent en revue les différents types d'industries qui existent et se développent dans nos territoires, et dressent le constat d'un vivier d'entreprises allant des TPE /PME aux grandes entreprises - reflétant le dynamisme et la diversité des secteurs industriels français.

Le programme Territoires d'industrie est une « usine à projets » qui donne carte blanche aux territoires pour proposer les actions qui leur paraissent nécessaires et structurantes pour le développement industriel de leur territoire. Découvrez dans cette publication les ambitions des 183 Territoires en termes d'innovation, de transition écologique et énergétique, de développement des compétences, et d'optimisation du foncier. Le document propose enfin d'observer les dynamiques à l'œuvre dans ces territoires. Certains, en pleine expansion, sont des exemples de réussite industrielle, tandis que d'autres, plus fragiles, sont encore engagés dans des processus de re-industrialisation.

Sur la première phase du programme (2018-2022), ce sont près de 2 400 lauréats qui ont été accompagné à travers le fonds d'accélération des investissements industriels (France Relance), générant 82 milliards d'euros d'investissements et la création de 44 700 emplois potentiels.

A travers une sélection de cartes et de données, la publication « **Portrait(s) des territoires au lancement du temps II** » souhaite mieux faire connaître les forces, faiblesses et défis à venir pour les 183 Territoires d'industrie.

Nous vous invitons à la découvrir : [TI Portraits territoires industrie, temps 2.pdf](#)

Pour plus d'informations, veuillez contacter [relations.presse@anct.gouv.fr](mailto:relations.presse@anct.gouv.fr) ou visiter le site de l'Agence nationale de la cohésion des territoires : [agence-cohesion-territoires.gouv.fr](http://agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

Contact presse : [relations.presse@anct.gouv.fr](mailto:relations.presse@anct.gouv.fr) – 07.62.61.50.25

20 Avenue de Ségur, 75007 Paris Cedex